

## RHÔNE Les pompiers à l'assaut de la préfecture

Coup de sang des pompiers professionnels qui, hier après-midi, ont envahi la préfecture du Rhône. Ils ont interrompu la séance du conseil d'administration du service départemental de secours et d'incendie qui venait d'entériner la vente de 250 logements de fonction.



PAGE 9 ■ Une quinzaine de pompiers ont escaladé les grilles de la préfecture. Photo Christine Morandi

# Privés de logements, les pompiers prennent la préfecture d'assaut

**Lyon.** Coup de sang et coup de force des sapeurs-pompiers professionnels qui, hier après-midi, ont envahi la préfecture du Rhône. Ils ont interrompu la séance du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours qui venait d'entériner la vente des 250 logements de fonction.

C'était hier la dernière étape. C'était aussi leur dernière chance. Les sapeurs-pompiers professionnels du Rhône voulaient encore croire qu'ils allaient sauver leurs logements de fonction, convaincus que les élus siégeant au conseil d'administration du service départemental de secours et incendie, présidé par Michel Mercier, allaient dire non au projet de vente. Mais au fil des heures qui passaient et des échanges de SMS, à l'extérieur l'espoir s'amenuisait. Et peu après 17 h 30, le couperet est tombé, les attentes se sont effondrées.

## « On a calqué nos vies sur cet accord »

Par 14 voix pour et 6 qui ne se sont pas prononcées, le conseil d'administration a adopté la délibération. « Michel Mercier vient de signer la fin des logements

on a perdu. Lui, il peut cumuler les mandats, nous, on doit choisir entre carrière et logement », lance un représentant syndical. A l'annonce de la décision, une quarantaine de pompiers encore rassemblés devant la préfecture où s'étaient réunis les membres du conseil d'administration, décide de ne pas en rester là. Faisant fi des forces de l'ordre, (qui ne sont pas intervenues) une dizaine

### « Ce n'est pas une opération financière »

**Michel Mercier**

Ce n'est pas une opération financière. On veille à l'égalité entre pompiers. Je veux traiter tout le monde pareil, je connais la paye des sapeurs-pompiers. Parmi les gens logés il y en a qui ont des revenus modestes et d'autres moins modestes. Tous les cas seront analysés par une commission. Personne ne sera mis dehors.



1 Collège des pompiers qui font la halle du déshonneur.

Photo Christine Morandi

2 Près de 80 sapeurs-pompiers ont manifesté.

Photo Joël Philippou

3 Bousculade dans les locaux de la préfecture.

Photo Christine Morandi

4 Une quinzaine de pompiers escalade les grilles.

Photo Christine Morandi



d'entre eux entreprend d'escalader les grilles côté cour de la Liberté, ouvrant ensuite le passage à leurs collègues. Du jamais vu à Lyon ! Face aux lourdes portes d'entrée du bâtiment précipitamment fermées, les sapeurs s'engouffrent dans la préfecture par les sous-sols. Direction la salle Laurent-Bonnevay où ils pénètrent après une bousculade dans les couloirs.

Sous le regard consterné de Jean-Pierre Cazenave, préfet délégué à la sécurité, Serge Delaigue, colonel et patron du SDIS, et de Michel Mercier, président du conseil général qui leur demande de sortir, les manifestants se déploient en une « halle du déshonneur » en tapant dans leurs mains.

« J'ai accepté les règles, j'ai toujours écouté. Je suis divorcé, et j'ai des enfants. En échange d'un logement de fonction j'ai travaillé 1 000 heures de plus par an. Et demain, je vais devoir me loger à 50 kilomètres. En me retirant mon logement, vous me retirez la possibilité de

m'occuper de mes fils », s'indigne un sapeur-pompier.

« J'ai une maison, je suis en train de la retaper, comment je fais ? Depuis 2008, on a calqué nos vies financières et familiales sur cet accord », lance un autre pompier.

« 150 pompiers occupent des logements de fonction. Je veux travailler pour l'ensemble du corps. La seule chose que je peux faire, c'est agir sur la réforme de la filière et accélérer les carrières. Pour que vous accédiez plus vite aux grades de caporal ou sergent et que vous amélioriez vos salaires. Je veux traiter tout le monde de la même façon », leur oppose Michel Mercier qui s'est engagé à mettre en place une commission pour que tous les cas soient étudiés. « Personne ne sera mis dehors » a-t-il assuré.

A 18 heures, alors que la tension est extrême, les contestataires quittent la préfecture, dépités, mais pas convaincus. ■

**Christine Morandi**

## 150 familles concernées

Le 13 juin dernier, les sapeurs-pompiers du Rhône s'étaient déjà rassemblés devant les locaux du service départemental de secours et incendie, rue Rabelais à Lyon. Ce jour-là, ils avaient été reçus, en famille, par le colonel Delaigue, et avaient protesté contre la volonté du SDIS de se séparer de 250 logements de fonction à la Croix-Rousse, Gerland, La Duchère et Villeurbanne, dans lesquels il fallait investir 12 millions d'euros pour les remettre en état. Les appartements, probablement cédés à des bailleurs sociaux, devront être libérés au plus tard le 31 août 2013.

Un coup dur pour ces pompiers qui, en 2009, alors que le SDIS voulait déjà se séparer de ce parc immobilier, avaient négocié, en guise de loyer, de travailler 1 000 heures de plus par an. Illégal a jugé en février dernier le tribunal administratif de Lyon, saisi par l'Unsa, le temps de travail dépassant de plus de 340 heures le seuil admis par Bruxelles. Sauf qu'en trois ans, sur la

base de cet accord prévoyant qu'ils pouvaient rester au maximum neuf ans, ils ont élaboré des projets, pris des engagements et des crédits. Et pour certains, leur taux d'endettement atteint déjà 30 %. Pour eux, le poids d'un loyer, d'ici 14 mois, pourrait vite devenir insupportable. Comme ont pu témoigner nombre d'entre eux sourds aux engagements pris par Michel Mercier de réformer la filière pour accélérer les carrières. « Cette refonte est déjà engagée. On est en train de déclasser les catégories C. Hier je pouvais être chef de bord d'un engin incendie, aujourd'hui je suis seulement chef de bord en ambulance ou seulement équipier en engin incendie. Tout ça s'accompagne d'une perte d'indemnité », témoigne un pompier.

« Aujourd'hui, je ne suis pas logé. Mais je ne suis pas à l'abri d'un coup dur. Et ces appartements c'est une bouée d'oxygène » ajoute un jeune sapeur-pompier. CH. M

